

Délibération CA – 20251015-20

Reims, le 17 octobre 2025

DELIBERATION

Relative au procès-verbal du Conseil d'administration du 17 juin 2025

Vu les articles L.822-1 à L822-5 du Code de l'Education ;
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;
Vu le règlement intérieur du Conseil d'Administration du Crous de Reims ;
Vu le PV du 17 juin 2025 adressé aux membres du Conseil d'administration ;

Point de l'ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 17 juin 2025

Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :

article unique

Approbation du PV du Conseil d'Administration du 17 juin 2025

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 27
Quorum : 10
Membres participant à la délibération : 16
Procurations : 2
Abstentions : 0
Pour : 18
Contre : 0

Le Président du Conseil d'administration

Claudio GALDERISI

